

Atelier : Universalisation de la Convention sur les armes à sous-munitions (CCM)

24 Février 2014

Mission Permanente de la Nouvelle Zélande

09 :00 – 09 :30	<i>Arrivée et enregistrement des participants</i>
09.30 - 09.45	Accueil et remarques introductives <ul style="list-style-type: none">• Coordinateur sur l'universalisation (Norvège)• Coordinateur sur les mesures d'application nationales (Nouvelle Zélande)• Présidence de la 4MSP CCM• Interim ISU
09.45 – 10.0	Introduction: l'interdiction des armes à sous-munitions et la CCM Film (CICR): La Convention sur les armes à sous-munitions : Le temps d'agir
10:00 – 10.30	Les avantages de ratifier la CCM: Les opportunités pour l'assistance et la coopération lors de la mise en œuvre de la CCM
10:30– 11:00	Rejoindre la CCM : les implications (militaires: obligations des états affectés par les armes à sous munitions: respect des exigences imposées dans le domaine de la dépollution et de l'assistance aux victimes) Ce qui est interdit et comment s'en passer La destruction des stocks
11:00-11:15	<i>Pause cafe</i>
11:15-11:45	Les étapes nécessaires pour ratifier et mettre en œuvre la Convention au niveau national
11:45 – 12:00	Retour des Etats sur les synthèses envoyées, le stade du processus de ratification et mise en lumière des défis potentiels.
12:00 – 12:15	Présentation de l'expertise disponible (CICR, CMC) pour soutenir le processus de ratification
12:15	Observation conclusive
12:15 – 12:45	Discussions bilatérales avec les participants (si requête)